



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2407

Attribution d'une subvention de 1 500 euros à l'association Lyon Sprint Evolution pour l'organisation du "Challenge Prévéral" le 8 avril 2023 au vélodrome Georges-Prévéral à Lyon 6e

Direction des Sports

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 9 MARS 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 14 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 2 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 14 MARS 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme BRAIBANT THORAVAL), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2407 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 500 EUROS A L'ASSOCIATION LYON SPRINT EVOLUTION POUR L'ORGANISATION DU "CHALLENGE PREVERAL" LE 8 AVRIL 2023 AU VELODROME GEORGES-PREVERAL A LYON 6E (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 février 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Créée en 1967, l'association Lyon Sprint Evolution dont le siège social est situé 27-29 rue Garon Duret à Lyon 8^e, a pour objet la pratique du cyclisme de loisir et en compétition. Trois disciplines y sont proposées : le cyclisme sur route, sur piste et le cyclo-cross. Pour la saison 2022/2023, le club compte plus de 180 adhérent-es, parmi lesquelles 42 femmes. La saison dernière, une équipe en National 1 Femmes et un Pôle de Cyclisme Féminin ont vu le jour au sein du club.

L'association Lyon Sprint Evolution organise le 8 avril 2023 la 20^e édition du Challenge Préveral. Cette compétition de cyclisme sur piste se déroule au Vélodrome Georges-Préveral, au cœur du Parc de la Tête d'Or à Lyon 6^e. Ouverte aux licenciés.es de la Fédération Française de Cyclisme, la compétition rassemble une centaine de participant.es dont les plus jeunes sont âgés de 11 ans. Un tiers des participant.es sont des filles et des femmes. 5 types de courses différentes sont proposés par catégorie, soit 20 courses qui jalonnent toute la journée conclue par la remise des prix aux gagnant.es.

L'association a sollicité une aide financière de 1 500 euros pour l'organisation de cette compétition dédiée au cyclisme sur piste.

Le budget prévisionnel de cette manifestation est de 3 150 euros.

Je vous propose d'allouer une subvention de 1 500 euros à l'association Lyon Sprint Evolution pour l'organisation de la 20^e édition du Challenge Préveral qui promeut la pratique du cyclisme par le prisme du cyclisme sur piste, une discipline olympique spectaculaire et exigeante que l'on pourra retrouver aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, et qui s'ouvre de plus en plus à la pratique féminine.

Pour mémoire, l'association Lyon Sprint Evolution a perçu en 2023 une subvention de fonctionnement de 18 000 euros pour la saison sportive 2022/2023 par délibération n° 2023/2291 du 19 janvier 2023 et une subvention d'investissement de 3 000 euros par délibération n° 2023/2256.

Vu l'avis du Conseil des 6^e et 8^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 1 500 euros est allouée à l'association Lyon Sprint Evolution pour l'organisation de la 20^e édition du Challenge Préveral le 8 avril 2023 au Vélodrome Georges-Préveral du Parc de la Tête d'Or à Lyon 6^e.
- 2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2023, ligne de crédit 42013, nature 65748, fonction 326, programme SPANIMAT, opération SPMANI, opération mère SPMA6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET